

**Rectorat**

**Bureau  
des inspecteurs  
de l'Éducation  
nationale  
de l'enseignement  
technique**

Martine PASCAL  
IEN-ET  
Sciences Biologiques  
et Sciences Sociales  
Appliquées  
Téléphone  
04 42 93 88 10  
Fax  
04 42 93 88 19  
Mél.  
martine.pascal2  
@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

Madame, Monsieur le Professeur  
De Sciences et Techniques Médico-Sociales  
De Biotechnologies Santé Environnement

Madame, Monsieur le Chef de travaux

S/c de  
Monsieur le Proviseur  
Du Lycée Professionnel  
De la SEP du Lycée

Madame, Monsieur le Directeur  
Du Lycée Professionnel Privé sous contrat

Aix-en-Provence, le 9 avril 2013

**OBJET : Conduite de projets pédagogiques dans les classes Bac Pro  
Accompagnement, Soins et Services à la personne**

Le Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne intègre **la notion de projet comme axe central de la formation des élèves** (cf. référentiel). Les épreuves d'examen vont permettre d'évaluer les compétences acquises par les élèves dans le cadre de divers projets (projet individualisé, projet de vie, projet d'accompagnement, projet d'animation...).

Lors des visites de classes, je constate que certaines équipes ne mettent pas en place de projets pédagogiques qui permettent aux élèves d'appréhender le fonctionnement d'une structure, de communiquer avec un type d'usagers, de construire et de mettre en œuvre un projet en réponse aux besoins identifiés ou à une demande formulée.

Vous aviez déjà l'habitude de mettre en place des projets avec les élèves de BEP Carrières Sanitaires et Sociales et je vous demande de continuer avec les élèves de Bac Pro ASSP. Afin de mettre les jeunes en situation de réussite, il est nécessaire de **conduire des projets dès la classe de Seconde Bac Pro ASSP** avec vos élèves. Pour cela, vous prendrez appui sur les compétences que vous avez acquises, sur la démarche que vous avez étudié en formation cette année scolaire et sur le document de synthèse que je vous ai adressé en fin janvier 2013. Je précise que ces projets ne sont pas nécessairement ambitieux mais ils doivent être structurés et mettre en évidence toutes les étapes de la conduite de projets.

Par ailleurs, afin qu'une **co-animation** autour de l'approche pédagogique de la démarche projet soit facilitée, il serait souhaitable de prévoir dans l'emploi du temps de chaque classe une plage horaire de 2 heures hebdomadaires minimum en parallèle **entre le PLP STMS et le PLP Biotechnologies**.

Pour les professeurs qui n'auraient pas encore mis en place de projets pédagogiques, je leur serais reconnaissante de bien vouloir élaborer et mettre en œuvre au moins un projet pour chaque classe de Seconde et pour chaque classe de Première Bac Pro d'ici fin mai 2013.

Former à la conduite de projet est un gage de réussite de tous les élèves de Bac Pro ASSP.

Avec mes cordiales salutations.



Martine PASCAL  
Inspectrice de l'éducation nationale